

demandes depuis plus de 12 ans pour faire certaines des améliorations urgentes et importantes à l'aéroport des Îles-de-la-Madeleine, demandes faite par mon prédécesseur l'honorable Maurice Sauvé et par moi-même depuis exactement 1968, sans ressentir au fonds de son cœur une certaine culpabilité, alors que pendant qu'on refuse ou qu'on retarde une dépense évaluée à 5 ou 6 millions de dollars, sur une période de 4 à 5 ans, pour donner à cette population insulaire un moyen de transport qui est le seul, je le répète, durant la saison d'hiver, comment peut-on refuser ou retarder la dépense de cette somme alors qu'au même moment on apprend que nos voisins de l'Île-du-Prince-Édouard—et je ne critique pas ce qu'obtient la population de l'Île-du-Prince-Édouard—bénéficie d'une somme de 21 millions de dollars, qui sera attribuée pour des améliorations à l'aéroport de Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard. Cet aéroport, je le fréquente assez souvent lorsque je vais aux Îles-de-la-Madeleine. Il est doté de pistes assez longues pour accueillir des avions à réaction. La population des Îles-de-la-Madeleine et moi-même pouvons accepter difficilement ces tergiversations pour apporter des améliorations que l'on désire depuis si longtemps et qui sont essentielles au développement économique de cette partie isolée du Canada.

Quant au transport, et je terminerai par là, quant au transport ferroviaire, qui est le premier moyen de transport au Canada et qui a été longtemps le seul et qui, disons, est encore le seul pour nous de la Gaspésie sur lequel on peut se fier un peu, je salue avec joie et avec beaucoup de confiance le programme du gouvernement fédéral, grâce à la nouvelle compagnie VIA Rail. J'ai eu l'occasion de rencontrer les autorités qui sont appelées à diriger cette compagnie, et je crois que l'enthousiasme qui anime son président et tous ceux qui l'entourent nous donne lieu de penser que cette nouvelle réorientation du transport ferroviaire remportera un succès, du moins, je le souhaite, car j'ai toujours dit également que le transport ferroviaire était le meilleur, le plus sûr et celui qui consommait le moins d'énergie, le moins coûteux également quant à la construction de la voie ferrée, comparativement aux sommes énormes que l'on doit englober dans la construction de routes annuellement.

Alors, monsieur le président, voulant laisser quelque temps à mon collègue et voisin de l'autre province, celle du Nouveau-Brunswick, de Northumberland-Miramichi (M. Dionne), je voudrais, en terminant mes remarques, de nouveau féliciter le député de York-Sunbury pour cette initiative qui est très importante, et je demande au gouvernement et au ministre de l'Expansion économique régionale (M. Lessard), avant de travailler au développement économique, de réfléchir à la façon de conduire les gens et les industries dans nos régions où les inégalités régionales sont énormes, et ainsi permettre aux industries qui, éventuellement, s'y installeront de pouvoir vendre leurs produits à un prix concurrentiel.

● (1632)

[Traduction]

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le vote!

**M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Monsieur l'Orateur, si mon ami de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) veut bien patienter encore quelques minutes, nous pourrions peut-être aborder la question. J'unis ma voix à celle des orateurs précédents pour féliciter le député de York-

### *Transport maritime*

Sunbury (M. Howie) d'avoir fait inscrire cette motion au *Feuilleton*. Il est en effet bon d'avoir l'occasion de discuter de telles questions. Je ne crois pas pouvoir vous exposer une pensée avec le même brio que son collègue, le député de Hillsborough (M. Macquarrie), mais ce n'est pas dans mes habitudes de m'exprimer en termes aussi poétiques que lui.

Dans la région atlantique du Canada il y a trois aspects des transports qui nous causent des inquiétudes: le réseau routier, le réseau aérien et le réseau ferroviaire. Voilà les aspects dont on entend parler. Toutefois, il en est un quatrième qui devrait être mentionné: le transport maritime.

Les transports par mer sont très importants pour nous qui habitons le littoral atlantique. Il existe dans les régions du Canada en bordure de l'Atlantique d'excellentes installations portuaires. Il y a place pour des améliorations, et il faut saisir l'occasion pour les apporter. Je suis heureux de constater que le ministre des Transports (M. Lang) s'intéresse vivement à l'amélioration de ces ports.

L'un des ports qui ont un urgent besoin de rénovation est le port de Miramichi. Avant que celui-ci ne puisse prendre de l'expansion et réaliser le potentiel qui existe à n'en pas douter, il faudra draguer la rivière. Je suis heureux que le gouvernement se soit engagé à réaliser une étude techno-économique décisive sur le dragage de la rivière. Ce rapport, qui est maintenant achevé, prouve hors de tout doute qu'un tel projet est réalisable, tant au point de vue technique qu'économique. Pour ma part, je considère que le gouvernement est moralement obligé de procéder au dragage.

Il y a deux ou trois problèmes ou obstacles, mais je suis convaincu qu'ils peuvent être contournés. D'abord, il y a le problème du financement. C'est un problème omniprésent. Toutefois, je suis certain qu'on peut trouver une solution. Il y a également le problème des permis d'immersion de déchets en mer. Il faut résoudre ce problème, et j'ai bon espoir qu'on y parviendra.

Je voudrais profiter de l'occasion pour assurer aux pêcheurs de Miramichi que le dragage ne devrait aucunement nuire à leur gagne-pain. Si c'était le cas, je n'appuierais pas le projet. Je suis convaincu que l'inverse est vrai, que la rivière peut devenir un important moyen de transport et un levier de développement économique pour la région.

[Français]

**M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** l'honorable secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Pinard) invoque le Règlement.

**M. Pinard:** Monsieur le président, je veux tout simplement profiter de l'occasion pour rappeler aux députés de l'opposition que le discours sur le budget sera prononcé lundi soir à 8 heures.

[Traduction]

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, c'est déjà quelque chose que le secrétaire parlementaire nous dise ce que nous savons déjà, à savoir que l'exposé budgétaire sera donné lundi soir prochain, mais pourrait-il également nous dire quels sujets seront à l'étude lundi après-midi?

**M. Pinard:** Monsieur l'Orateur, je m'attendais à ce que le député pose cette question. Nous entendons étudier le bill